



Dominique GRASSE <doumet22@gmail.com>

RECONFINEMENT

1 message

Abadie Bérengère <berengere.abadie@ville-fontaine.fr>
Répondre à : anfontaine@googlegroups.com

30 octobre 2020 à 18:17

Mesdames les Présidentes, messieurs les Présidents,

Dans le cadre de la lutte contre le virus Sars-Co2, le gouvernement a pris des mesures de reconfinement, précisées dans le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

En conséquence, les dispositions suivantes s'appliquent pour la Ville de Fontaine jusqu'au 1er décembre 2020 :

- fermeture de toutes les salles publiques et locaux associatifs
- fermeture de toutes les installations sportives sauf pour les activités sportives scolaires et périscolaires mises en œuvre par la Ville
- fermeture des installations sportives pour toutes les pratiques associatives.

Les services publics de la Ville de Fontaine demeurent ouverts sur rendez-vous.

Prenez soin de vous et de votre famille.

Cordialement.

Thierry METZGER
Directeur du service des sports et de la vie associative
Ville de Fontaine
04-76-28-75-75

--

Vous recevez ce message, car vous êtes abonné au groupe Google Groupes "Bureau Amitié Nature Fontaine". Pour vous désabonner de ce groupe et ne plus recevoir d'e-mails le concernant, envoyez un e-mail à l'adresse anfontaine+unsubscribe@googlegroups.com.

Cette discussion peut être lue sur le Web à l'adresse <https://groups.google.com/d/msgid/anfontaine/030e84bc-a1de-bc7e-0a08-2cb48e52a983%40ville-fontaine.fr>.